



T +33(0)390214895

[www.coe.int/congress](http://www.coe.int/congress)

[congress.web@coe.int](mailto:congress.web@coe.int)

Réf. CG-PR 001 (2014)

## **Une délégation du Congrès se rend en Belgique pour la deuxième visite de suivi de la démocratie locale et régionale**

Les rapporteurs du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux, Henrik Hammar (Suède, PPE/CCE) et Urs Wüthrich-Pelloli (Suisse, SOC) examineront les suites données aux engagements contractés par la Belgique en ratifiant la Charte européenne de l'autonomie locale en 2004 ainsi que la 6ème réforme de l'Etat adoptée en décembre 2013 par les deux chambres du parlement belge, à l'occasion de la deuxième partie de la visite de suivi en Belgique du 4 au 6 février 2014. La première partie du processus de suivi a été effectuée les 8 et 9 octobre 2013

Les grandes lignes de cette réforme comprennent des transferts importants de compétences et de moyens financiers de l'Etat fédéral aux Régions et aux Communautés, la réforme de la loi de financement - le refinancement et la réorganisation interne de la Région de Bruxelles-Capitale, le changement du rôle du Sénat. La Chambre des représentants doit encore se prononcer sur de nombreux textes qui doivent venir concrétiser les dispositions de cette nouvelle réforme dont l'entrée en vigueur est normalement prévue au 1er juillet 2014.

Le 4 février, la délégation rencontrera Kris Peeters, et Geert Bourgeois, respectivement Ministre Président et vice-Ministre Président du Gouvernement flamand ainsi que les présidents des Parlements flamand, de la Région Bruxelles-Capitale et de la communauté française et de la Wallonie.

Le 5 février se tiendront des réunions avec le ministre des Finances, Koen Geens, les représentants du gouvernement wallon et des ombudsmen des communautés et de communes.

Enfin le 6 février, les rapporteurs rencontreront le Premier Président du Conseil d'Etat, Roger Stevens, le Ministre Président de la Communauté germanophone Karl-Heinz Lambertz ainsi que le Président du parlement germanophone, des représentants de la Région Bruxelles Capitale et les présidents de la Cour constitutionnelle.

[Programme](#) (anglais)

### **Contact :**

Stéphanie Poirel, Secrétaire de la Commission de suivi du Congrès

Portable : +33663550710

Le Congrès se compose de deux chambres, la Chambre des pouvoirs locaux et la Chambre des régions. Il comprend 318 membres titulaires et 318 suppléants, qui représentent plus de 200 000 collectivités territoriales européennes.

Président du Congrès: Herwig Van Staa (Autriche, PPE/CCE), Président de la Chambre des régions: Nataliya Romanova (Ukraine, GILD), Président de la Chambre des pouvoirs locaux: Jean-Claude Frécon (France, SOC)  
Groupes politiques: Groupe socialiste (SOC), Groupe du Parti populaire européen (PPE/CCE), Groupe indépendant et libéral démocratique (GILD), Groupe Conservateurs & Réformistes européen (CRE)